

Faux et usage de faux

Mengue Aline soupçonnée de trafiquer de faux actes de naissance

AEE
Libreville/Gabon

Aline Chantal Mengue, Camerounaise de 35 ans, exerçant comme commerçante au marché d'Oloumi, a fait l'objet d'une arrestation vendredi dernier, à son lieu de travail par les agents de la brigade-sud de gendarmerie du Camp Roux. Elle est soupçonnée d'être au centre d'un vaste réseau de trafic de faux actes de naissance, dont deux de ces documents ont été retrouvés à son domicile.

SOUPÇONNÉE d'être au cœur d'un vaste réseau de trafic de faux actes de naissance, qui prendrait appui depuis la ville de Bitam, dans la province du Woleu-Ntem, Aline Chantal Mengue, Camerounaise de 35 ans et commerçante au marché d'Oloumi, a été interpellée à son lieu de travail, vendredi dernier, par les éléments de gendarmerie de la brigade-sud du Camp Roux. Elle a été balancée aux pandores par une source anonyme, déclarant que la commerçante détien-

draît de faux actes de naissance. Et qu'elle proposerait aux personnes désireuses de se procurer ce document, de le leur fournir dans les brefs délais, en échange de quelques billets de banque. Ce que dément formellement dame Mengue, qui estime qu'elle serait plutôt victime d'une cabale orchestrée par quelques commerçantes de sa communauté, avec qui elle exerce au marché. Et qui, pour des raisons de jalousie, lui feraient payer un lourd tribut.



Aline Chantal Mengue, présentant deux faux actes de naissance établis par son réseau présumé.

« Je reconnais avoir eu à trafiquer deux faux actes pour mon fils et moi, auprès d'un individu, à Bitam, il y a de cela deux ans. Ensuite, j'ai aidé deux compatriotes à obtenir des actes de naissance gabonais, avant d'abandonner définitivement cela », explique la dame, en présence d'un journaliste de l'Union. Ignorant, semble-t-il, que de telles déclarations ne sont pas de nature à militer en sa faveur. D'ailleurs, pour les enquêteurs, Aline Chantal Mengue réunirait toutes

les conditions d'un membre appartenant à un réseau de faussaires. A en juger par divers documents administratifs retrouvés lors de la perquisition à son domicile. En attendant d'être présentée devant le parquet de Libreville, plus qualifié pour apprécier ses aveux, sa garde à vue à été prolongée pour permettre aux gendarmes d'approfondir les enquêtes qui leur permettraient, espérait-on, de démanteler tout le réseau depuis la ville de Bitam.

Mystère autour d'un présumé accident survenu sur la voie ferrée à Akournam

Les jambes de Luc Pambo Kombila ont-elles été broyées par un train ?

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Après s'être brusquement réveillé à côté de la voie ferrée, sans pour autant se souvenir des conditions dans lesquelles il s'est retrouvé en ce lieu, le jeune homme constate qu'il ne tient plus sur ses deux jambes. L'enquête ouverte par les gendarmes de la brigade de la Setrag déterminera s'il s'agit d'une agression ou bien d'un cas de somnambulisme, doublé d'une amnésie alcoolique.



Photo : DR

Luc Pambo Kombila, tel qu'il est arrivé aux urgences de l'hôpital militaire.

ALLONGÉ sur son lit à l'Hôpital d'instructions des armées Omar Bongo Ondimba, où il est arrivé aux urgences, le 2 décembre dernier, vers 5 heures, Luc Pambo Kombila, Gabonais de 31 ans, coiffeur, n'arrive toujours pas à reconstituer le film de l'accident sur la voie ferrée dont il aurait été victime, deux jours plus tôt, à Akournam, un quartier de la commune d'Owendo, traversé par le chemin de

fer. Un revers qui lui a valu d'être amputé de la jambe droite, le membre gauche ayant été, quant à lui, partiellement affecté. Ce dont le jeune homme se souvient, jusqu'à ce qu'il perde le fil de ses idées, c'est que le 30 novembre dernier, il était avec un de

ses amis autour d'un verre, dans le troquet mitoyen à son salon de coiffure. Peu de temps après, sa sœur arrive avec une copine dont l'ami a un véhicule. Aussi, les libations se prolongent-elles jusqu'à 24 heures. « Ma frangine a souhaité que je



Photo : l'Union

C'est non loin de cette zone de la voie ferrée que l'accident se serait produit.

l'accompagne à son domicile à IAI. Mais je me sentais tellement épuisé, au point que j'ai refusé catégoriquement sa proposition», indique-t-il.

Lorsqu'arrive enfin l'heure de regagner son domicile, situé dans la zone dite Carrière, l'infortuné se souvient qu'un voisin marchait à ses côtés. Luc Pambo Kombila se rappelle aussi s'être dévêtu en rentrant chez lui. « J'ai pour habitude de veiller, en regardant les programmes télévisés, jusqu'à ce que je finisse par m'as-

soupir. Mais curieusement, après m'être endormi, je me suis réveillé étalé au bord des rails, vers 4 heures du matin», fait savoir l'infortuné dont le domicile se trouve à 50 mètres de la voie ferrée.

Sauf qu'en voulant se lever, il retombe aussitôt, tenaillé par une forte douleur et une sensation inhabituelles. En regardant ses jambes de près, le coiffeur se rend finalement compte qu'elles sont broyées. Le pied gauche est gravement atteint au niveau du tibia, alors que celui de droite

est endommagé jusqu'à la hanche. Une découverte pour le moins inattendue qui plonge Pambo dans un choc profond de se voir ainsi diminué physiquement. Ses appels à l'aide restent lettre morte. L'instinct de survie le pousse donc à ramper jusqu'à sa maison. Ce n'est qu'à quelques mètres de son habitation, qu'il est aperçu par ses voisins, qui viennent le secourir. Les jambes du malheureux sont-elles effectivement passées sous un train ? Si oui, comment est-il possible qu'avec un tel choc, une telle douleur, la victime ne puisse pas se rappeler quoi que ce soit ? Aurait-il été traîné sur les lieux par de présumés agresseurs pour simplement simuler ensuite un accident sur les rails au passage d'un train, ou bien s'agirait-il d'un cas de somnambulisme, doublé d'une amnésie alcoolique ? L'enquête ouverte par les gendarmes de la brigade de la Setrag permettra, sans nul doute, de lever le voile sur cette affaire assez étrange.

Après son interpellation pour des braquages présumés à Derrière-l'hôpital

Martial Ousmane Nguema nie tout en bloc

COE
Libreville/Gabon

INTERPELLÉ le 3 décembre dernier vers 6 heures du matin, par la Brigade anti-criminalité (Bac), Martial Ousmane Nguema, Gabonais de 28 ans, domicilié au quartier Derrière-l'hôpital et exerçant en qualité de maçon, est soupçonné de s'être introduit dans des domiciles privés dudit quartier, et d'y avoir subtilisé des appareils électroménagers (poste téléviseur, DVD, décodeur,

chaîne Hi-fi, etc.), en tenant en respect ses victimes présumées au moyen d'une arme à feu. Il a été ensuite mis, hier, à la disposition de la Direction de la sûreté urbaine (DSU) de Nkembo pour compétence. C'est cette entité qui devrait approfondir l'enquête pour savoir si l'individu, qui rejette à ce jour toutes les accusations portées contre lui, tout comme il déclare ne détenir aucune arme à feu, dit la vérité. Selon l'enquête préliminaire, Martial Ousmane Nguema est présenté



Photo : COE

Martial Ousmane. Photo de droite : Quelques appareils retrouvés à son domicile lors de la perquisition. Le présumé voleur dans les locaux de la DSU.



Photo : COE

comme celui qui sème la terreur en matière de bra-

quage, dans son quartier. Les victimes, excédées par

l'insécurité qui y sévit, ont décidé de saisir la Bac pour

y mettre un terme. L'une d'elles aurait même formellement identifié le mis en cause, et c'est aussi celle-ci qui aurait affirmé que Ousmane détiendrait une arme à feu de type pistolet. L'individu en aurait fait usage pour la dépouiller. La police s'est alors rendue à son domicile, où elle a procédé à son interpellation, avant la perquisition des lieux qui a permis aux agents de saisir quelques appareils que l'homme soutient, mordicus, être les siens.